
**Nombre de membres
en exercice:** 11

Présents : 7

Votants: 7

Séance du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin l'assemblée régulièrement convoquée le 25 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Michel PONCELET, Valérie TOUSCH, Romain WATRIN, David AMBERG, Jacqueline BIENAIME, Francoise FERY, Franck MARECO

Représentés:

Excuses: Julien AMBERG

Absents: Erika NANQUETTE, Joris SCHULZ, Steve SIMIONI

Secrétaire de séance: Francoise FERY

Objet: DECISION MODIFICATIVE N°1 - DE 2024 011

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de la Préfecture de la Meuse en date du 23 avril 2024 concernant un contrôle budgétaire du Budget Primitif 2024.

Le courrier explique que les ressources propres de la commune doivent couvrir l'annuité de la dette à savoir 18 338 euros. Il s'agit d'une règle budgétaire.

Pour information, les ressources propres de la commune sont : le FCTVA (article 10222), la taxe d'aménagement (art. 10226), le virement de la fonctionnement (021) et l'excédent du fonctionnement capitalisé (art. 1068).

Le Maire propose de voter une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, la décision modificative comme suit :

Dépenses d'investissement

- article 1641 : + 6000.00 €

Recettes d'investissement

- chapitre 021 : + 5598.02 €
- article 10222 : + 428.41 €

Dépenses de fonctionnement

- chapitre 023 : + 5598.02 €

Recettes de fonctionnement

- article 744 : + 51.02 €
- article 74834 : + 1547.00 €
- article 74758 : + 4000.00 €

Objet: DEVIS RENOVATION CHEMIN DE LA CLAIRE - DE 2024 012

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux devis pour la restauration du chemin de la Claire :

- ATL -11 rue Mazel - 55120 AUBREVILLE, devis n°88/06/2024 pour un montant de 2450.00 € HT;

- SAS HENRY PASCAL - 7 rue Haute - 55100 MARRE, devis n°767 pour un montant de 7800.00 € HT.

Le Maire propose de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents,

- de retenir le devis de la société ATL située 11 rue Mazel - 55120 AUBREVILLE, devis n°88/06/2024 pour un montant de 2450.00 € HT, concernant la restauration du chemin de la Claire ;
- et **AUTORISE** le Maire à signer le devis.